

Présentation brève et synthétique du Budget Primitif 2021



LE CONTEXTE ÉCONOMIQUE, SOCIAL ET BUDGÉTAIRE

La construction du budget 2021 est très fortement marquée par la pandémie de la Covid-19 et ses conséquences économiques et sociales.

Jamais depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, une crise économique d'une telle ampleur n'avait frappé l'ensemble des pays du monde, faisant redouter un creusement sans précédent des inégalités entre les nations, les entreprises et les ménages.

En France, ce sont près de 9 millions de salariés qui ont été concernés par le dispositif d'indemnisation du chômage partiel, en mars, au plus fort de la crise. Ils étaient encore 1,6 million en octobre dernier. Les associations caritatives estiment qu'un million de « nouveaux pauvres » sont venus s'ajouter aux quelque 9,3 millions de Français vivant déjà en dessous du seuil de pauvreté monétaire.

L'ampleur de la crise sanitaire a conduit le gouvernement français à utiliser le levier budgétaire en déployant des mesures d'urgence et en annonçant un plan de relance, en partie financé par des transferts en provenance de l'Union européenne.

Par ailleurs, l'incidence de la crise de la Covid-19 est inégale entre les différents niveaux de collectivités territoriales mais aussi entre les collectivités de mêmes strates. Selon la Cour des comptes, les grandes villes, intercommunalités et départements devraient être les plus significativement affectés.

L'élaboration du budget primitif de la Ville a donc été plus complexe en 2021 qu'elle ne l'a été en 2020, compte tenu des incertitudes fortes qui perdurent du fait de la crise sanitaire et de ses conséquences économiques et sociales mais aussi des contraintes qui pèsent sur le fonctionnement des services municipaux.

PRÉSENTATION AGRÉGÉE DU BUDGET PRIMITIF

	DÉPENSES	RECETTES
Fonctionnement	24 010 917 €	24 010 917 €
Investissement	8 327 918 €	8 327 918 €
TOTAL		32 338 835 €

LE BUDGET PRIMITIF 2021

LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

- Les recettes de fonctionnement

en k€	BP 2020	BP 2021	% d'évolution
Atténuations de charges	63	108	71 %
Produits des services	929	1 012	9 %
Impôts et taxes	15 879	15 972	0,59 %
Dotations, subventions	6 950	6 819	-1,88 %
Autres produits de gestion courante	163	99	-39,26 %
Produits exceptionnels	450	0	-100 %
TOTAL	24 435	24 010	-1,74 %

Les recettes réelles intègrent les recettes fiscales, les dotations versées par l'État et d'autres organismes publics, les redevances des usagers, ainsi que les recettes de gestion du patrimoine.

Les subventions des cofinanceurs, toujours présents malgré les effets de la crise, permettent à celles-ci d'attendre, hors produits exceptionnels, 24 010 918 €, il est toutefois à noter une diminution de -2,18 % par rapport au BP 2020.

Les recettes de fiscalité directe locale sont évaluées sur des taux stables et selon les mesures de la Loi de Finances. La progression (1,15 %) est similaire à celle de 2020 (1,2 %).

Bien que la dotation globale de fonctionnement soit stable au niveau national, les mécanismes de financement de la péréquation se traduisent par une baisse de la dotation forfaitaire qui s'établit à 655 273 €, contre 712 253 € en 2020 (-8 %).

- **Les dépenses de fonctionnement**

en k€	BP 2020	BP 2021	% d'évolution
<i>Charges à caractère général</i>	4 477	4 809	+7,42 %
<i>Charges de personnel</i>	15 150	15 233	+ 0,55 %
<i>Autres charges de gestion courante</i>	2 438	2 412	-1,07 %
<i>Charges financières</i>	156	137	-12,18 %
<i>Charges exceptionnelles</i>	118	52	-56 %
<i>Opérations d'ordre (CAF)</i>	3 133	1 369	-56,30 %
TOTAL	25 472	24 010	-5,74 %

Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 24 010 917 soit - 5,74 % par rapport au BP 2020.

Les **charges à caractère général** évoluent de + 7,42 % (de BP à BP). Ces dépenses ne peuvent se baser sur le réalisé 2020 dans le sens où les services tentent un fonctionnement normal au regard des restrictions gouvernementales.

Les **charges de personnel** marquent une légère hausse (+0,55 %), justifiée par l'évolution de la carrière des agents (Glissement Vieillesse Technicité - GVT), la poursuite de la revalorisation indiciaire et le recrutement de deux policiers municipaux supplémentaires, portant les effectifs de la police municipale à 11 agents.

Les **autres charges de gestion courante** sont en diminution de -1,07 % par rapport au BP 2020 (baisse des redevances pour licences, logiciels + légère baisse des indemnités des élus).

Les **charges financières** diminuent de près de 12,18 % favorisé par la contraction d'emprunts à taux bas.

Les **subventions** restent stables à 912 500 €. Le CCAS bénéficie cette année encore d'une subvention de 1 241 000 €.

LA SECTION D'INVESTISSEMENT

- **Les recettes d'investissement**

<i>Dotation Politique de la ville 2021 – gymnase du Mail, marché dominical, city stade</i>	215 624 €
<i>Dotation de soutien à l'investissement local et autres subventions</i>	616 090 €
<i>Cessions foncières et remboursement d'assurance</i>	730 000 €
<i>Fonds de compensation de la TVA</i>	260 700 €
<i>Virement de la section de fonctionnement (autofinancement)</i>	1 368 969 €
<i>Emprunt</i>	5 136 535 €
TOTAL	8 327 918 €

Le financement de l'investissement évoluera tout au long de l'exercice, au fur et à mesure de la notification de nouvelles subventions, notamment pour les opérations éligibles à la dotation de soutien à l'investissement local (DSIL) et celles relevant du nouveau projet urbain, ainsi que de la réalisation des cessions foncières. L'objectif est de modérer le montant de l'emprunt au regard des projets de la mandature.

Les recettes d'investissement seront complétées par le recours à l'emprunt, dont le montant global est évalué à environ 5 136 535 €.

- **Les dépenses d'investissement**

Un volume conséquent d'investissements, conforme à la stratégie de la municipalité et au programme municipal approuvé par les Cheneveliers en mars 2020, est prévu au BP 2021 :

- **Renouvellement urbain de Dijon Métropole** relatif au **quartier du Mail**, dont le coût global du projet est estimé, hors opération Kennedy, à 61,49 M€ HT, dont :
 - 38,99 M€ consacrés aux interventions sur le cadre bâti,
 - 9,10 M€ consacrés à l'aménagement des espaces publics,
 - 11,66 M€ destinés aux équipements publics,
 - 1,74 M€ consacrés à l'ingénierie.
- **Requalification du gymnase du Mail** : inscription de crédits de paiements d'un montant de 2 950 000 € au titre de l'exercice 2021. Ces crédits devront être complétés à hauteur de 2 080 000 € en 2022.
- **Travaux de rénovation et de grosses réparations des bâtiments et équipements municipaux** :
 - 2^e tranche des travaux de l'Hôtel de ville : 501 000 €,
 - Centre de loisirs du Plateau : démolition du bâtiment incendié et lancement de l'étude de programmation pour la reconstruction d'un bâtiment à haute qualité environnementale : 300 000 €,
 - Rénovation générale de l'école maternelle Jules Ferry (1^{re} tranche) : 240 000 €,
 - Poursuite du programme pluriannuel d'accessibilité PMR avec une inscription budgétaire globale de 80 000 €.
- **Intervention sur l'espace public et amélioration du cadre de vie**, avec une exigence environnementale appuyée :
 - Implantation du marché dominical en centralité : 120 000 €,
 - Rénovation générale de la fontainerie et la création d'îlots de fraîcheur sur l'esplanade de la République : 98 000 €,
 - Végétalisation de la cour de récréation de l'école Bourdenières : 60 000 €,
 - Poursuite des aménagements de proximité au Jardin du Clos du Roy, place du 19 mars, allée des Mazières (Herriot 3^e tranche) et sur le Plateau (reboisement) : 44 500 €,
 - Création d'un city stade : 30 000 €.
- **Diverses interventions** sur les équipements sportifs (centre nautique, maison des sports, stade Léo Lagrange, ...), culturels (Cèdre) ou de loisirs pour la jeunesse (La Fabrique, base de Ternant) à hauteur de 135 000 €.
- Il convient d'ajouter à cette enveloppe de travaux une enveloppe pour l'acquisition et le renouvellement du matériel (informatique, logiciels, mobiliers, ...) à hauteur de 417 378 €.
- L'amortissement du capital de la dette (978 000 € contre 930 619 € en 2020) complète les dépenses d'investissement.

LES RATIOS FINANCIERS

Informations financières – ratios	Valeurs BP 2021	Moyenne nationale de la strate
Dépenses réelles de fonctionnement/population	1605,13	1085,00
Produit des impositions directes/population	564,55	557,00
Recettes réelles de fonctionnement/population	1702,18	1275,00
Dépenses d'équipement brut/population	356,97	305,00
Encours de dette/population	674,64	870,00
Dotation globale de fonctionnement/population	346,67	179,00
Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement	67,30 %	59,75
Dépenses de fonctionnement et remb. dette en capital/recettes réelles de fonctionnement	98,40 %	91,92
Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement	21,00 %	23,91
Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement	39,60 %	68,19

LA CAPACITÉ DE DÉSENETTEMENT

La capacité de désendettement de la Ville, avec emprunt à 5,1 millions d'euros, est d'environ 10 années.

CONCLUSION

Dans un contexte économique et sanitaire particulièrement contraint et incertain, la Ville de Chenôve engage des projets importants pour la vie de la commune.

Le budget 2021 permettra la bonne mise en œuvre du programme du mandat municipal ainsi que la poursuite de la dynamique de développement de la Ville et de son attractivité.